NATIONS UNIES

E

Conseil économique et social

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.10/2002/29
26 septembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail spécial de la surveillance de l'environnement
(Session spéciale, 28 et 29 novembre 2002)
(Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire)

ÉVALUATION DE KIEV: PROJET DE CHAPITRE SUR LA FORESTERIE

Présenté par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)

La superficie totale du massif forestier européen est en augmentation. La progression annuelle du matériel sur pied dépasse les coupes annuelles dans la quasi-totalité des pays européens, d'où un accroissement des ressources ligneuses des forêts d'Europe.

C'est dans la région méditerranéenne et dans le sud-est de la région des nouveaux États indépendants[1] *que l'aire forestière s'est le plus élargie. La Fédération de Russie a enregistré un déclin annuel de cette superficie, mais la zone constituée de forêts et d'autres terrains boisés s'agrandit.*

Près des trois quarts de la totalité du massif forestier sont «non exploités par l'homme», catégorie qui se rencontre surtout dans la Fédération de Russie. Environ 7 % de ces superficies sont protégées d'une manière ou d'une autre, et 3 % sont placées sous un régime de protection rigoureuse.

Du fait de leur taux d'exploitation relativement faible, les importantes ressources ligneuses d'Europe offrent aux décideurs et aux forestiers des possibilités de diversifier les fonctions des forêts européennes tout en préservant un équilibre entre les intérêts environnementaux, sociaux et économiques des aires forestières. Dans les grandes forêts, généralement loin des zones d'habitation, on pourrait poursuivre l'exploitation à ses niveaux actuels sans porter atteinte à la diversité biologique, aux sols et aux captages d'eau. Les forêts plus modestes des pays qui ne sont pas fortement tributaires de la foresterie ou dans lesquels les possibilités d'exploitation commerciale des forêts sont plus limitées pourraient absorber davantage de fonctions autres que la production ligneuse (loisirs, activités éducatives, protection de la nature et zones tampons entre agglomérations).

[1] L'expression nouveaux États indépendants s'entend de 12 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

GE.02-32599 (F) 161002 231002

Introduction

1. La forêt est une ressource naturelle vitale. Couvrant quelque 38 % du territoire émergé de la région paneuropéenne qui fait l'objet du présent rapport (fig. 1), elle procure à la société de multiples biens et services, qui vont de ressources renouvelables comme la fibre et le bois d'œuvre à divers produits ligneux et autres et des services autres que la production de bois. Les forêts d'Europe recèlent aussi une très grande part de la biodiversité du continent et remplissent d'importantes fonctions écologiques générales dans la mesure où elles servent de puits de carbone, améliorent la qualité de l'eau et protègent les sols. Elles présentent également beaucoup d'intérêt pour le tourisme, les loisirs et l'éducation.

2. Ces forêts ont suscité un très grand nombre d'initiatives et processus politiques en cours à différents niveaux: elles font notamment l'objet de plusieurs conventions internationales et sont au centre de deux processus ministériels au niveau européen, «Un environnement pour l'Europe» et «La protection des forêts en Europe».

3. Au sein de l'Union européenne, ces initiatives se traduisent concrètement par l'application d'un ensemble de stratégies, plans d'action, directives et règlements. Grâce à ce cadre d'action, qui reflète l'ancienneté de la pratique traditionnelle de la sylviculture dans les États membres, la ressource forestière y est assez bien maîtrisée et protégée, même s'il reste de sérieux problèmes à régler (arrêter la destruction de la diversité biologique et améliorer la capacité d'absorption des puits de carbone, notamment).

4. À l'échelon paneuropéen, la situation est plus complexe: les forêts des pays qui sont en phase de transition économique connaissent actuellement des mutations dues à l'ouverture de nouveaux débouchés extérieurs, à la refonte des institutions et aux transformations du régime de propriété.

5. Pour évaluer le développement des forêts et de la foresterie, il est nécessaire de disposer d'indicateurs qui rendent compte de l'évolution de la ressource forestière sous plusieurs aspects: la superficie et la composition des forêts, le volume et l'augmentation des ressources en bois, les marchés et l'utilisation des produits forestiers, les facteurs socioéconomiques et l'état de l'environnement. L'information devrait nettement s'améliorer car un ensemble d'indicateurs de l'aménagement durable des forêts ont été élaborés pour adoption à la Conférence ministérielle de 2003 sur la protection des forêts en Europe.

<u>Figure 1</u>. Carte forestière de l'Europe jusqu'à la chaîne de l'Oural

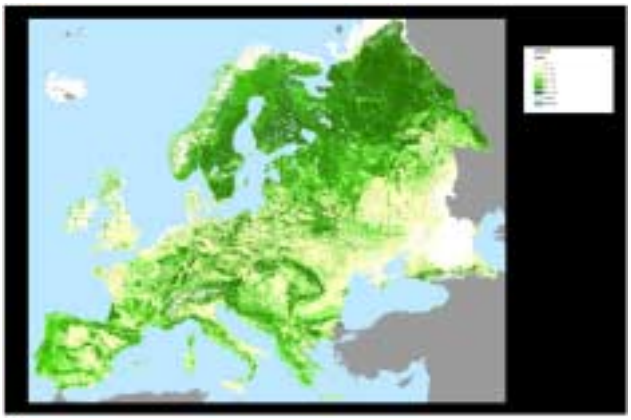

Note: Carte établie à partir de données de télédétection et de statistiques des inventaires de forêts.

Source: Päivinen et al., 2001.

Le massif forestier

Superficie totale du massif forestier

6. Au total, les forêts d'Europe (à l'exclusion des autres terrains boisés) couvrent une superficie de 10,3 millions de km^2 qui, si l'on fait abstraction de la Fédération de Russie, se ramène à 2,1 millions de km^2.

7. La figure 2 indique la variation annuelle moyenne récente du massif forestier sur la base de deux périodes de référence (voir la note de la figure) pour différents groupes de pays et pour la Fédération de Russie prise séparément.

☺ *La superficie totale du massif forestier européen (à l'exclusion de la Fédération de Russie) augmente de 10 000 km² par an. Cette progression a été particulièrement marquée dans la région méditerranéenne et le sud-est de la région des nouveaux États indépendants.*
La Fédération de Russie a fait état d'une diminution de même ampleur (11 000 km² par an), recul qui a toutefois été plus que compensé par une augmentation de 15 000 km² par an de la superficie des «autres terrains boisés» (CEE-ONU/FAO, 2000).

<u>Figure 2</u>. Variation annuelle moyenne du massif forestier entre deux périodes de référence

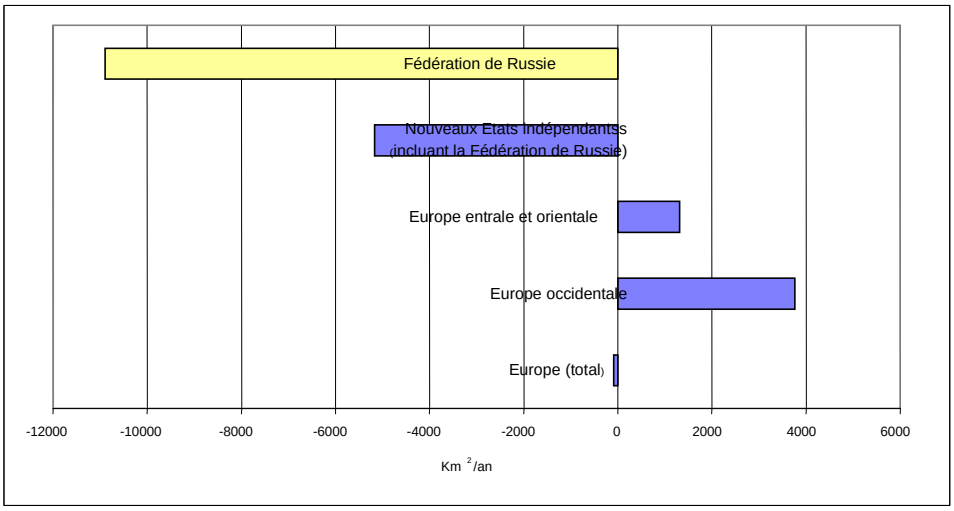

Note: La variation annuelle a été calculée sur deux périodes de référence; la plupart des pays ont comparé leurs données sur une période de un à cinq ans pendant la deuxième moitié des années 90 par référence à une période antérieure, généralement située cinq à dix ans auparavant.

Source: CEE-ONU/FAO, 2000.

8. Les pays qui signalent les plus fortes augmentations sont les nouveaux États indépendants (en particulier le Bélarus et le Kazakhstan) et les pays méditerranéens (l'Espagne, la France, le Portugal, la Grèce et l'Italie). Seules la Yougoslavie, l'Albanie et la Belgique ont indiqué un léger recul de la forêt. Les pays de l'Union européenne dont le massif forestier s'est étendu sont principalement ceux qui ont appliqué des programmes de boisement, par plantation de forêts ou conversion en forêts d'autres terrains boisés.

9. Lorsqu'il s'agit d'observer l'évolution du massif forestier, on se heurte au problème du peu de comparabilité des inventaires des différents pays, surtout au niveau des variations dans le temps en raison des modifications des définitions entre les périodes d'évaluation. Le changement d'affectation des terres étant un important indicateur lié à la diversité biologique et au piégeage du carbone, par exemple, il est très probable qu'à l'avenir on demande aux pays de notifier plus souvent leurs données. Pour assurer une observation constante des variations du massif forestier, il faudra bientôt mettre davantage l'accent sur l'utilisation des technologies de télédétection ou l'application de méthodes combinées (associant télédétection et statistiques des inventaires).

Tendances de la composition des massifs forestiers

10. En Europe, les feuillus prédominent dans plusieurs nouveaux États indépendants (la République de Moldova, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan) et dans les Balkans (la Yougoslavie et la Croatie); les résineux sont majoritaires dans les pays à couverture forestière très dense, particulièrement les pays nordiques (Suède et Finlande: ~75 %) mais aussi dans la partie centre-ouest de l'Europe (Autriche: ~70 %).

11. Au cours des deux décennies écoulées, l'aménagement des forêts dans de nombreuses régions de l'Europe a souvent privilégié les peuplements purs. À l'heure actuelle, la tendance générale, surtout dans la partie centre-ouest de l'Europe, est à l'augmentation de la part des forêts mixtes, avec la conversion des peuplements forestiers exploités en monoculture. La régénération naturelle devient pratique courante, ce qui a souvent un effet positif sur la quantité de forêts mixtes (Bartelink et Olsthoorn, 1999).

12. Il reste que, même dynamiques, les politiques de gestion des essences sont lentes à modifier la composition des peuplements. Celle-ci ayant des objectifs multiples, elle risque de prendre du temps. Ainsi, la recherche d'une plus grande stabilité des forêts face aux perturbations naturelles, le souci de préserver la diversité biologique, les efforts de protection des forêts et l'utilisation de celles-ci comme puits de carbone peuvent viser des essences différentes ou un cocktail d'essences. Il est apparu, par exemple, que les résineux ont une plus grande capacité de piégeage du carbone que les essences à feuilles caduques (Päivinen et al., 1999).

État naturel

13. En Europe, les trois quarts environ du massif forestier sont considérés comme «forêts non exploitées par l'homme». Cependant, près de 99 % de ces forêts se trouvent dans la Fédération de Russie, principalement dans le nord-est du pays. Selon une étude de Yaroshenko et al., (2001), les forêts qui sont essentiellement à l'écart des activités humaines dans l'extrême nord de la partie européenne du pays ont un potentiel de production inférieur à 1 m³/ha/an, et ne se prêtent donc pas à la production durable de bois.

<u>Figure 3</u>. Terrains forestiers par catégorie d'état naturel

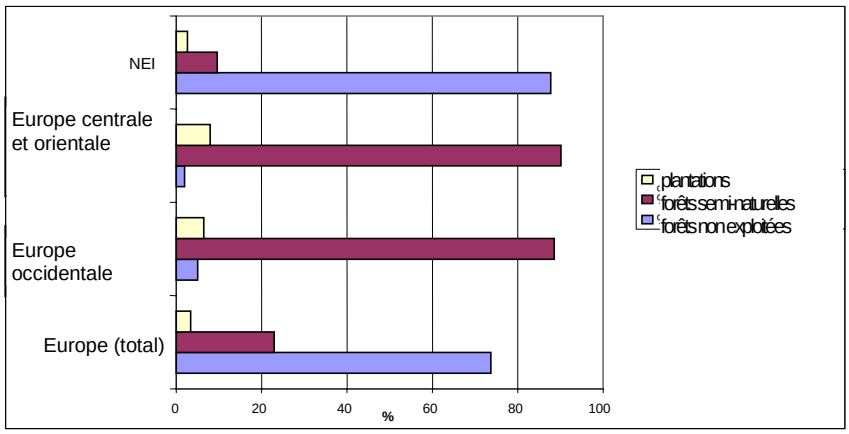

Note: Aucune donnée n'est disponible pour la Grèce et le Luxembourg.
Source: CEE-ONU/FAO, 2000.

14. Dans la plupart des pays européens, à l'exception de la Fédération de Russie et des pays nordiques (nord de la Suède, Finlande et Norvège), moins de 1 % des terrains forestiers appartiennent à la catégorie des forêts non exploitées par l'homme. Le domaine de la forêt boréale intacte du nord-est de l'Europe est tout à fait remarquable, d'autant plus qu'il se prolonge dans la Fédération de Russie. Le fait qu'il reste aussi peu de forêts intactes en Europe tient à la longue tradition d'exploitation et d'aménagement des forêts dans ce continent. Cependant, ces vestiges ont peut-être une importance capitale pour la protection de la nature et la préservation de la diversité biologique. Les exemples les plus connus sont la forêt de Bialowieza en Pologne et les forêts de lauriers protégées de certaines îles de l'Atlantique comme Madère (Portugal) et La Gomera (Espagne).

15. Les «*forêts semi-naturelles*» prédominent en Europe, si l'on fait abstraction de la Fédération de Russie. Certains pays d'Europe occidentale (Allemagne, Autriche, Suisse et Italie), d'Europe centrale et orientale (République tchèque, Slovaquie, Pologne et Yougoslavie) et du groupe des nouveaux États indépendants ont indiqué qu'entre 98 et 100 % de leurs forêts se rangent dans cette catégorie. Dans l'ensemble, les forêts semi-naturelles ne couvrent que 23 % de la superficie forestière totale en Europe si on tient compte de la Fédération de Russie.

16. Les «*plantations*», aires forestières couvertes essentiellement d'essences non indigènes, ne représentent que 3 % de la superficie forestière totale. Les pays qui en sont le plus dotés sont l'Irlande, le Danemark et le Royaume-Uni.

État des forêts

17. L'état des forêts est évalué chaque année dans 37 pays d'Europe participant au Programme international concerté (PIC-Forêts) lancé en 1985 en application de la Convention CEE-ONU sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance.

18. L'état du houppier des forêts européennes s'est considérablement détérioré au cours des dix premières années du programme de surveillance. Après un rétablissement plus ou moins marqué au milieu des années 90, on a observé ces dernières années une rechute, plus de 20 % des arbres ayant été classés dans la catégorie des endommagés. On constate une détérioration sévère de l'état du houppier dans le sud de la Finlande et en Estonie, ainsi qu'en Lettonie.
Une aggravation de la défoliation a été enregistrée dans le centre de la Roumanie, en Bulgarie et dans l'ouest de la péninsule ibérique. C'est surtout dans le sud de la Pologne, dans l'ouest de la Roumanie et en Slovaquie que l'on a observé une amélioration de l'état du houppier, après des dégâts considérables subis par le passé.

19. D'après les résultats d'une observation intensive de certaines placettes, les forêts, particulièrement en Europe centrale, sont menacées par les dépôts d'azote et par l'acidité.
Les premiers constituent un risque particulier en Europe occidentale. Les dépôts de soufre ont diminué sur de nombreuses placettes, signe d'une réduction spectaculaire des émissions de soufre en Europe en vertu de la Convention susmentionnée et d'autres stratégies antipollution.

Aires protégées

20. La crainte d'un déclin des forêts naturelles, et du même coup d'une perte de diversité biologique, a impulsé, surtout dans les années 80, une dynamique politique favorable à

l'extension des aires forestières protégées. Les initiatives prises, qui visent plus particulièrement à préserver la diversité biologique, intègrent aussi les valeurs écologiques, sociales et culturelles qui s'y rattachent. Dans le cadre d'une stratégie générale, il s'est agi d'élargir les réseaux de protection actuels, tels le projet Natura 2000 au Royaume-Uni, pour améliorer la représentativité régionale.

21. Toutes catégories de protection de l'UICN confondues, 7,3 % des terres forestières ont été déclarées dans le cadre de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zone tempérée et zone boréale) en Europe (CEE-ONU/FAO, 2000) comme étant protégées. Quelque 3 % ont été classées parmi les forêts faisant l'objet d'une protection plus rigoureuse (catégories I et II de l'UICN).

22. Dans le cadre d'un projet européen intitulé «Réseau de recherches sur les réserves forestières (COST E4)», on a signalé que 1,6 % de la superficie forestière totale de 27 pays européens participants était rigoureusement protégé (CE, 2000). On s'emploie actuellement à harmoniser les définitions et la collecte de données sur les zones protégées dans l'Union européenne et à l'échelon paneuropéen.

Coupes annuelles et accroissement annuel total du matériel sur pied

23. Les ressources forestières les plus importantes se situent dans le nord, le nord-est et le centre de l'Europe. Le matériel sur pied de la Fédération de Russie est de l'ordre de 85 milliards de m³, soit les trois quarts des ressources forestières totales en Europe. Si l'on ajoute le matériel sur pied de la Finlande, de la Suède, de l'Allemagne, de la France, de la Pologne, de l'Italie et de l'Ukraine, on atteint 88 % des ressources forestières totales en Europe.

24. L'«*accroissement annuel net*» (AAN) des forêts disponibles pour l'approvisionnement en bois est d'environ 740 millions de m³ dans la Fédération de Russie, contre 708 millions de m³ pour les autres pays d'Europe (à l'exclusion de ceux pour lesquels on ne disposait pas de données).

☺ *En général, tant l'AAN que les coupes annuelles ont progressé au cours des dernières décennies, les secondes plus lentement que le premier. L'équilibre entre l'AAN et les coupes annuelles est l'un des principaux indicateurs de la viabilité à long terme de la foresterie pour ce qui concerne les ressources globales en bois.*

25. L'AAN est généralement nettement supérieur aux coupes annuelles dans la majeure partie de l'Europe (fig. 4). La Fédération de Russie utilise moins de 20 % de son AAN, ce qui s'explique dans une très large mesure par la chute spectaculaire des coupes qui avait suivi le démembrement de l'URSS au début des années 90, et qui devient plus manifeste lorsque l'on consulte les chiffres de la précédente Évaluation des ressources forestières (1990): l'ex-URSS avait alors fait état de coupes atteignant quelque 74 % de l'AAN dans les forêts disponibles pour l'approvisionnement en bois (CEE-ONU/FAO, 1992).

<u>Figure 4</u>. Coupes annuelles et accroissement annuel net du matériel sur pied disponible pour l'approvisionnement en bois en Europe

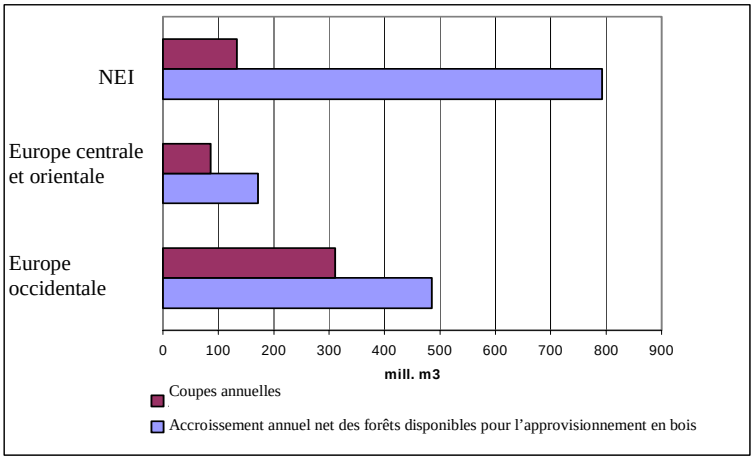

Source: CEE-ONU/FAO, 2000.

26. L'AAN des forêts européennes disponibles pour l'approvisionnement en bois a commencé à dépasser de loin les coupes dans les années 60 (Kuusela, 1994). Les causes possibles de cette croissance sont les suivantes (Spiecker et al., 1996; Pävinen et al., 1999):

- Accroissement du matériel sur pied et extension du massif forestier;
- Amélioration des modes de gestion des forêts et changements dans la structure des forêts visant à assurer une augmentation de la production de bois;
- Modifications de l'environnement;
- Changements dans la définition des forêts et précision accrue des méthodes d'inventaire.

27. L'écart entre l'AAN et les coupes annuelles est peut-être aussi en train de se creuser pour des raisons qui tiennent à la rentabilité économique de l'exploitation forestière et à l'utilisation à grande échelle de la totalité de l'AAN.

<u>Figure 5</u>. Évolution de l'accroissement annuel net (AAN) et des coupes annuelles (CA) du matériel sur pied dans l'Union européenne

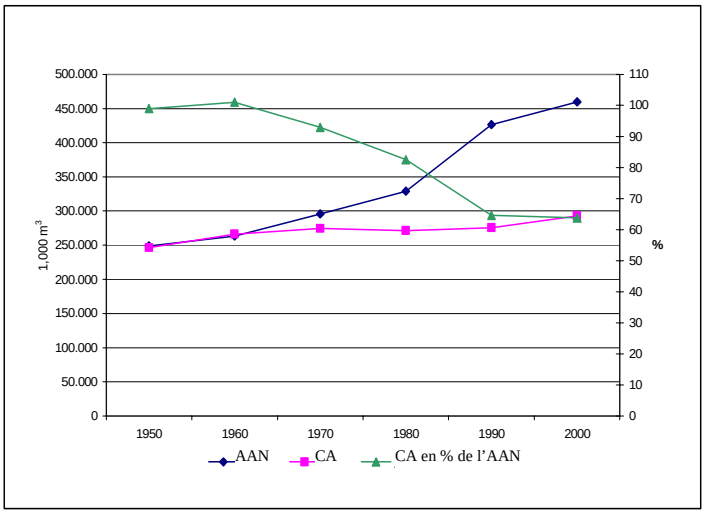

Source: Kuusela, 1994; CEE-ONU/FAO, 2000.

28. Si les structures actuelles de l'offre et de la demande subsistent, le matériel sur pied va continuer d'augmenter. Toutefois, la structure de l'offre et de la demande de bois est dynamique et aussi bien les forces du marché que la réglementation peuvent avoir des incidences mesurables sur les quantités abattues. Ainsi, la demande accrue de bois peut être rattachée à l'objectif de la Commission européenne d'accroître de 50 % la part des sources d'énergie renouvelables (principalement le bois) dans l'Union européenne, pour parvenir à une majoration de 12 % à l'horizon 2001 (Commission européenne, 1997).

29. Un nouvel élargissement de la propriété privée des forêts dans les pays dont l'économie est en transition pourrait se solder par une augmentation des coupes, les propriétaires continuant de considérer la forêt comme une source potentielle de revenu (Csoka, 1998). Cependant, on s'inquiète aussi du fait que dans ces pays, où la privatisation et la restitution devraient normalement livrer quelque 2,3 à 3,5 millions d'exploitations à des privés, nombre de ces nouveaux propriétaires se verraient attribuer de minuscules lots et risqueraient de se désintéresser de leur gestion. Un redressement du secteur forestier russe et un comportement actif des consommateurs (qui demanderaient, par exemple, de plus en plus de produits issus d'une exploitation durable du bois) devraient contribuer à un raffermissement de l'offre et de la demande de bois et de produits ligneux. D'autres problèmes, liés à la conservation et à la diversité biologique, aux fonctions sociales des forêts, aux changements de l'environnement et au piégeage du carbone, pourraient conduire à une adaptation des modes de gestion des forêts de façon à répondre simultanément aux attentes des différentes parties prenantes.

30. C'est la faible utilisation actuelle des ressources disponibles qui laisse aux décideurs européens toute latitude pour concevoir, en matière de gestion et d'exploitation des forêts, des solutions équilibrées du triple point de vue social, économique et environnemental (Nabuurs et al., en préparation).

Le secteur forestier dans l'économie nationale

31. Les possibilités de conversion des forêts de production en aires forestières capables de remplir plusieurs fonctions – loisirs, éducation, protection de la nature et zones tampons entre agglomérations – dépendent de l'importance de la foresterie dans l'économie nationale. L'indicateur qui est le plus souvent utilisé pour évaluer le rôle du secteur forestier dans l'économie nationale est le rapport de la valeur ajoutée par le secteur au PIB du pays.

☹ *La part du secteur forestier dans le PIB est généralement assez faible – moins de 2 % – mais elle peut être beaucoup plus élevée – plus de 10 % – dans certains pays d'Europe occidentale comme la Finlande et la Suède et certains pays d'Europe centrale et orientale comme la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie. Mais même dans ces pays, cette proportion a baissé considérablement: en Finlande, par exemple, elle est passée du tiers environ à la fin des années 80 à 12 % en 2000.*

32. Ce déclin est souvent le résultat d'une croissance plus rapide d'autres secteurs de l'économie, tandis que la valeur ajoutée du secteur forestier est restée stable. Au sein de l'Union européenne, les industries forestières investissent 1 à 3 % de leur chiffre d'affaires dans la production et la recherche-développement, contre 10 % ou plus d'investissement dans les industries en croissance rapide. Ce décalage est sans doute le reflet de la maturité économique du secteur ou des changements intervenus dans la répartition géographique des investissements en fonction des estimations de la consommation future de produits forestiers, mais il traduit peut-être aussi l'approvisionnement en matières premières ou en énergie des industries de transformation en Europe.

Figure 6. Part du secteur forestier dans le PIB (%)

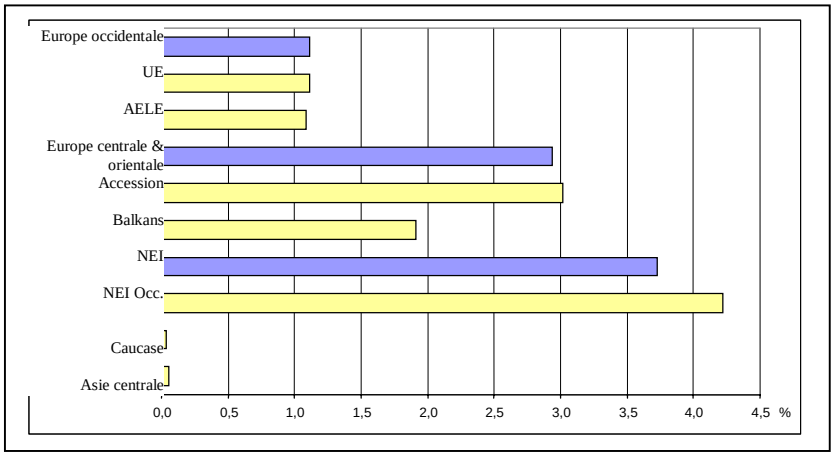

Source: FAOSTAT, 2002; Banque mondiale, 2000.

33. En Europe, la majeure partie du commerce des produits forestiers se situe à l'intérieur des frontières nationales, mais beaucoup de pays européens sont de gros exportateurs de ces produits, les cinq premiers étant la Finlande, la Suède, l'Allemagne, la France et l'Autriche (Peck, 2001; EFI/WFSE, 2002). L'*indice d'avantage comparatif* révélé (fig. 7) indique le rapport des exportations nettes de produits forestiers au PIB national. La logique qui le sous-tend est que si un pays consacre davantage de ses ressources totales à la production d'un bien donné que

ne le nécessite la demande intérieure, il détient nécessairement un avantage comparatif pour ce produit dans le commerce international. L'indice d'avantage comparatif représente donc la position du pays en question sur les marchés internationaux (Palo et Lehto, 2001). En Europe, c'est en Lettonie, en Finlande, en Estonie et en Suède que cet indice était le plus élevé, avec une exportation de produits forestiers représentant, en 2000, 50 à 90 % de la consommation intérieure.

34. À partir des indicateurs du commerce, on peut regrouper les pays en trois catégories:

a) Ceux dont le secteur forestier se caractérise par un avantage comparatif élevé, une forte proportion d'exportations et un solde commercial en valeur nettement positif: ce sont la Finlande, la Suède, l'Autriche et la Norvège; la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Slovénie, la Slovaquie et la République tchèque; et la Fédération de Russie;

b) Ceux dont l'avantage comparatif est faible et la part des importations de produits forestiers relativement forte: Allemagne, France, Espagne, Pays-Bas et Italie; Pologne, Turquie et Yougoslavie;

c) Ceux qui n'ont pratiquement pas de production forestière nationale et sont donc quasiment tributaires des importations de produits forestiers: Ouzbékistan, Turkménistan, Arménie et Azerbaïdjan.

<u>Figure 7</u>. Indice d'avantage comparatif révélé

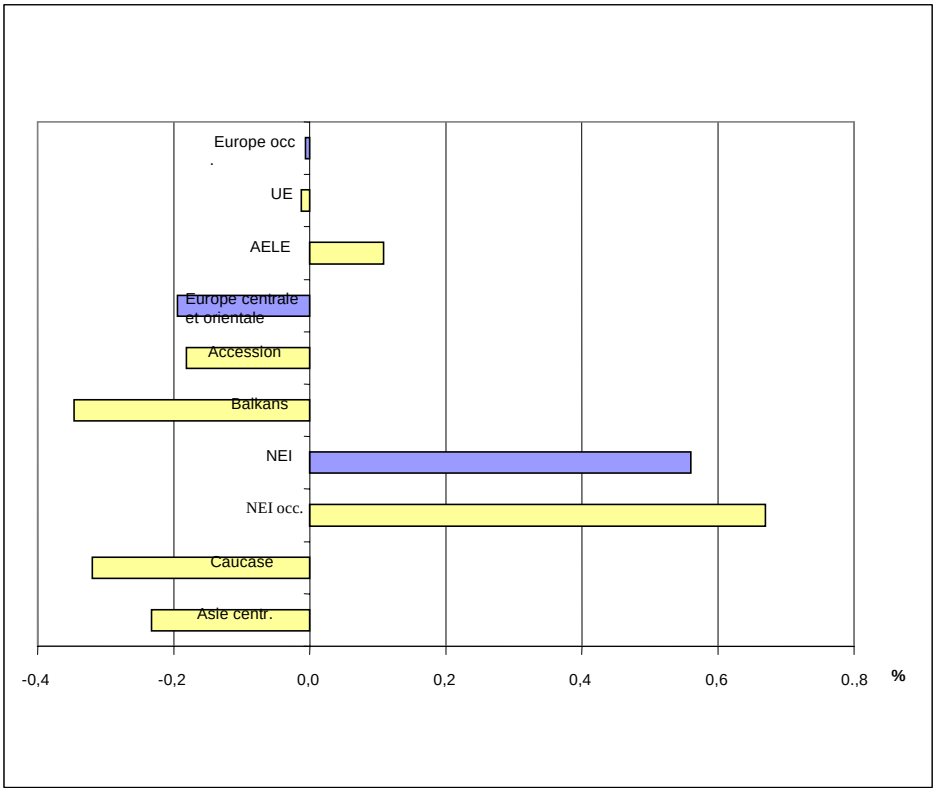

Source: FAOSTAT, 2002; Banque mondiale, 2000.

35. Le fait que les ressources ligneuses d'Europe soient relativement peu exploitées et qu'elles ne contribuent que pour une part minime au PIB et aux recettes d'exportation de nombreux pays offre des possibilités de diversification des fonctions des forêts européennes. Dans les grandes forêts d'Europe septentrionale et de la Fédération de Russie, généralement loin des zones d'habitation, on pourrait poursuivre l'exploitation à ses niveaux actuels sans porter atteinte à la diversité biologique, aux sols et aux captages d'eau. Les forêts plus modestes des pays qui ne sont pas fortement tributaires de la foresterie ou dans lesquels les possibilités d'exploitation commerciale des forêts sont plus limitées pourraient absorber davantage de fonctions autres que la production ligneuse (loisirs, activités éducatives, protection de la nature et zones tampons entre agglomérations).